



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 9

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

Le président fait une déclaration au sujet de l'élection de M. BOROTSIK, *député de la circonscription électorale de Brandon-Ouest*, et lui souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Le président dépose le certificat d'élection de M. BOROTSIK, nouveau député de Brandon-Ouest.  
(Document parlementaire n° 20)

Le président fait une déclaration au sujet de l'élection de M<sup>me</sup> MITCHELSON, députée de la circonscription électorale de River East et lui souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Le président dépose le certificat d'élection de M<sup>me</sup> MITCHELSON, nouvelle députée de River East.  
(Document parlementaire n° 21)

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le scandale relatif au Fonds de placement Crocus sera examinée le jeudi 27 septembre 2007.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M<sup>me</sup> HOWARD, M. LAMOUREUX et M<sup>me</sup> BRICK interviennent. Sur la motion de M. DEWAR, le débat est ajourné.

M. LAMOUREUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 201 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*.

Il s'élève un débat.

M. LAMOUREUX, M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS et M. GERRARD interviennent. M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. SWAN présente la proposition suivante :

Proposition n<sup>o</sup> 1 : Dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* concernant la détermination de la peine et le cautionnement

Attendu :

que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* est entrée en vigueur en 2003;

que, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, plusieurs provinces, dont le Manitoba, ont exprimé des préoccupations au sujet de certaines de ses dispositions;

que les préoccupations les plus sérieuses portent sur le cautionnement et la détermination de la peine;

que, à l'heure actuelle, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* ne permet pas que la détermination de la peine ait un objectif de dissuasion;

qu'un adolescent ne peut être incarcéré à moins d'avoir omis de se conformer aux obligations afférentes à plus d'une peine sans placement sous garde, même dans les cas où telle peine est imposée à l'égard de plusieurs chefs d'accusation pour des vols d'automobile ou d'autres actes criminels;

qu'un adolescent ne peut être incarcéré pour une première infraction sans violence, même si celle-ci comporte plusieurs chefs d'accusation pour des vols d'automobile;

qu'en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, le cautionnement ne peut être refusé s'il est impossible d'ordonner le placement sous garde, et le placement sous garde ne peut être ordonné pour une première infraction sans violence;

que le vol d'automobile est considéré, sous le régime de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et du *Code criminel*, comme étant une infraction sans violence ;

que le ministre fédéral de la Justice a reconnu la nécessité de modifier la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et a indiqué que la dissuasion devait être prise en compte dans la détermination de la peine,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba recommande que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* soit modifiée de manière à inclure la dissuasion dans les principes de détermination de la peine;

que l'Assemblée recommande que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* soit modifiée de sorte que les adolescents puissent être incarcérés pour des infractions sans violence après avoir omis de se conformer aux obligations d'une seule peine sans placement sous garde;

que l'Assemblée recommande que le *Code criminel* du Canada soit modifié de sorte que le vol d'automobile soit considéré comme étant un acte criminel en soi qui entre dans les infractions avec violence;

que l'Assemblée recommande que la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* soit modifiée de manière à autoriser la détention des récidivistes et des personnes qui ne respectent pas leurs engagements et à limiter le droit présumé au cautionnement.

Il s'élève un débat.

MM. SWAN et HAWRANIK, M<sup>me</sup> BLADY ainsi que MM. GERRARD, MARTINDALE et FAURSCHOU interviennent. M. CULLEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'appui au Protocole de Kyoto sera examinée le mardi 2 octobre 2007.

---

#### TREIZE HEURES TRENTE

M<sup>me</sup> la ministre ALLAN propose la première lecture du projet de loi 16 — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à envisager l'établissement d'une zone de limitation de vitesse sur le tronçon de la route provinciale à grande circulation n<sup>o</sup> 2 qui longe le village de Glenboro. (G. Neale, D. Robidoux, J. Nelson et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à agir et à envisager la construction d'une route à quatre voies qui contournerait le village de Forrest. (L. Link, G. Link, L. Hamilton et autres)

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* à envisager de permettre aux propriétaires de Headingly Foods de vendre des boissons alcoolisées dans leur commerce, mesure qui appuierait les petites entreprises et contribuerait à la prospérité des collectivités rurales du Manitoba. (S. Ammeter, D. Wright, S. Spicer et autres)

---

M. DERKACH, *président du Comité permanent des comptes public*, présente le premier rapport du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le mardi 7 septembre 2004;
- le mercredi 8 septembre 2004;
- le jeudi 25 novembre 2004;
- le lundi 28 novembre 2005;
- le mercredi 6 décembre 2006;
- le jeudi 14 décembre 2006;
- le jeudi 22 février 2007;
- le mercredi 15 août 2007.

**Questions à l'étude pendant la réunion du 15 août 2007 :**

- Le rapport du vérificateur général — enquête portant sur Hydra House Ltd. et examen du cadre de travail du ministère des Services à la famille et du Logement sur la responsabilité financière relativement à l'enquête daté de juin 2004;
- le rapport du vérificateur général — Suivi des recommandations portant sur le document intitulé « Business Planning and Performance Measurement Report » daté de décembre 2003;
- le rapport du vérificateur général intitulé « An Examination of RHA Governance in Manitoba » daté de janvier 2003;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Environmental Audits — Review of the Province of Manitoba's Management of Contaminated Sites and the Protection of Well Water Quality in Manitoba » daté de novembre 2005.

**Composition du Comité :**

Réunion du mardi 7 septembre 2004 :

- M. AGLUGUB;
- M. GERRARD;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS;
- M. LOEWEN;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M<sup>me</sup> OSWALD;
- M. REIMER (président);
- M. le *ministre* SELINGER;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du mercredi 8 septembre 2004 :

- M. AGLUGUB;
- M. GERRARD;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS;
- M. LOEWEN;

- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M<sup>me</sup> OSWALD;
- M. REIMER (président);
- M. le *ministre* SELINGER;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Substitution effectuée pendant la réunion :  
M<sup>me</sup> ROWAT remplace M<sup>me</sup> MITCHELSON.

Réunion du jeudi 25 novembre 2004 :

- M. AGLUGUB;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. CUMMINGS;
- M. GERRARD;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS;
- M. LOEWEN;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. REIMER (président);
- M. SWAN;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du lundi 28 novembre 2005 :

- M. CALDWELL;
- M. CUMMINGS;
- M. HAWRANIK;
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. REIMER (président);
- M. SANTOS;
- M. le *ministre* SELINGER.

Réunion du mercredi 6 décembre 2006 :

- M. AGLUGUB;
- M. CUMMINGS;
- M. DERKACH;
- M. GERRARD;
- M. HAWRANIK;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. SANTOS;
- M. SCHULER;

- M. le *ministre* SELINGER;
- M. SWAN.

Le Comité a élu M. DERKACH à la présidence.

Réunion du jeudi 14 décembre 2006 :

- M. AGLUGUB;
- M. CUMMINGS;
- M. DERKACH (président);
- M. HAWRANIK;
- M. LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. SANTOS;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M. SWAN.

Réunion du jeudi 22 février 2007 :

- M. AGLUGUB;
- M. DERKACH (président);
- M. FAURSCHOU;
- M. HAWRANIK;
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. MARTINDALE;
- M. SANTOS;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M. SWAN.

Réunion du mercredi 15 août 2007 :

- M. DERKACH;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. FAURSCHOU;
- M<sup>me</sup> HOWARD;
- M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY;
- M. MARTINDALE;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M. SWAN.

Le Comité a élu :

- M. DERKACH à la présidence;

- M. MALOWAY à la vice-présidence.

**Motions adoptées pendant la réunion du 25 novembre 2004 :**

- Il est proposé que le Comité demande à Bonnie MITCHELSON, *députée de River East et ministre de la Santé*, de répondre aux questions concernant Hydra House;
- Il est proposé que le Comité lève la séance et qu'il soit convenu que M<sup>me</sup> MITCHELSON continuera de répondre aux questions liées au rapport du vérificateur général sur Hydra House au cours de la prochaine réunion du Comité.

**Motions adoptées pendant la réunion du 6 décembre 2006 :**

Il est proposé que le Comité examine le rapport sur l'examen du Fonds de placement Crocus jusqu'à 20 h 15, le rapport intitulé « Environmental Audits » jusqu'à 21 heures puis, à la suite de l'examen de la gestion des sites contaminés du Manitoba qui se terminera au plus tard à 21 heures, le rapport sur le Fonds de placement Crocus jusqu'à 21 h 30.

**Motions adoptées pendant la réunion du 22 février 2007 :**

- Il est proposé que la lettre déposée par le député de Lac-du-Bonnet soit ajoutée à l'ordre du jour et examinée au plus tard à 18 h 45 ce soir;
- Il est proposé que le Comité lève la séance et qu'il soit convenu que M<sup>me</sup> MITCHELSON continuera de répondre aux questions liées au rapport du vérificateur général sur Hydra House au cours de la prochaine réunion du Comité.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 7 septembre 2004 :**

- M. Jon Singleton, *vérificateur général*;
- M<sup>me</sup> Bonnie Lysyk, *vérificatrice générale adjointe et administratrice en chef*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 8 septembre 2004 :**

- M. Jon Singleton, *vérificateur général*;
- M<sup>me</sup> Bonnie Lysyk, *vérificatrice générale adjointe et administratrice en chef*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 25 novembre 2004 :**

- M. Jon Singleton, *vérificateur général*;
- M<sup>me</sup> Bonnie Lysyk, *vérificatrice générale adjointe et administratrice en chef*;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 6 décembre 2006 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M<sup>me</sup> Bonnie Lysyk, *vérificatrice générale adjointe et administratrice en chef*;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. Donald Cook, *sous-ministre de la Conservation*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 14 décembre 2006 :**

- M. le *ministre* RONDEAU;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 22 février 2007 :**

- M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK;
- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 15 août 2007 :**

- M. Martin Billinkoff, *sous-ministre des Services à la famille et du Logement*;
- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD;
- M<sup>me</sup> Heather Reichert, *sous-ministre par intérim de la Santé*;
- M. Don Norquay, *sous-ministre par intérim de la Gestion des ressources hydriques*.

**Rapports étudiés et adoptés pendant la réunion du 15 août 2007 :**

Le Comité a examiné les rapports mentionnés ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport du vérificateur général — enquête portant sur Hydra House Ltd. et examen du cadre de travail du ministère des Services à la famille et du Logement sur la responsabilité financière relativement à l'enquête daté de juin 2004;
- le rapport du vérificateur général — Suivi des recommandations portant sur le document intitulé « Business Planning and Performance Measurement Report » daté de décembre 2003;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Environmental Audits — Review of the Province of Manitoba's Management of Contaminated Sites and the Protection of Well Water Quality in Manitoba » daté de novembre 2005.

**Rapport étudié, mais non adopté pendant la réunion du 15 août 2007 :**

Le rapport du vérificateur général intitulé « An Examination of RHA Governance in Manitoba » daté de janvier 2003.

Sur la motion de M. DERKACH, le rapport du Comité est déposé.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales.

(Document parlementaire n° 22)

---

M. le *ministre* STRUTHERS dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Conservation;

(Document parlementaire n° 23)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Fonds des innovations de développement durable.

(Document parlementaire n° 24)

---

M. le *ministre* BJORNSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Éducation, Citoyenneté et Jeunesse.

(Document parlementaire n° 25)

---

M. le *ministre* CHOMIAK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Justice.

(Document parlementaire n° 26)

---

M. le *premier ministre* DOER fait une déclaration au sujet de la perte de deux soldats canadiens, le soldat Lane Watkins et le capitaine Jeff Francis, qui ont servi leur pays avec honneur et distinction en Afghanistan.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

---

M. le *ministre* CHOMIAK dépose l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets à l'Assemblée et à l'extérieur de celle-ci.

(Document parlementaire n° 27)

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination de M<sup>mes</sup> Angela CUNG et Karen POWER, de M. DJ. LEVY ainsi que de M<sup>mes</sup> Laura DUTFIELD, Stacey MCPHEE, Jennifer AHO, Autumn BEARDY et de M. Abd Al MAGEED SALEM aux postes de pages pour la première session de la trente-neuvième législature.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. MCFADYEN, M<sup>me</sup> BLADY, M. BOROTSIK ainsi que M<sup>mes</sup> BRICK et ROWAT font des déclarations de député.

---

Après la période réservée aux déclarations de député, M. GERRARD soulève une question urgente d'intérêt public et propose que, conformément à l'article 36(1) du *Règlement*, les affaires ordinaires de l'Assemblée soient mises de côté dans le but de permettre la discussion d'une question urgente d'intérêt public portant sur l'escalade constante des crimes violents commis contre des femmes au Manitoba, notamment les homicides non résolus d'au moins 19 travailleuses du sexe au cours des 25 dernières années.

L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder au débat.

M. GERRARD, M. le *ministre* CHOMIAK, M<sup>me</sup> TAILLIEU, M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN, M. LAMOUREUX et M<sup>me</sup> ROWAT interviennent. Il est mis fin au débat.

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. LAMOUREUX formule un grief.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 18 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke